

CME



Depuis 2014, la commune de Chantelle propose aux enfants des classes de CM1 et CM2 d'intégrer la vie citoyenne par le biais du conseil municipal des enfants (CME) pour une durée de deux ans.

Isoloir, urne, cartes d'électeur, liste d'émargement, tout était réuni pour ce moment solennel. Le scrutin s'est déroulé sous la houlette d'André Bidaud, maire, Marie-Chantale Lambrecht et Sandrine Roumegous, élues en charge des affaires scolaires, sans oublier l'implication des enseignantes.

Ainsi, quatre-vingt cinq élèves du CP au CM2 ont élu leurs représentants. Afin de récompenser tous les candidats, le nombre de conseillers élus a été

porté de quinze à seize : 11 filles et 5 garçons.

Ces jeunes élus seront installés dans leurs fonctions lundi 12 décembre, ils défendront ensuite leurs idées d'actions devant le maire afin de les mettre en œuvre.

Les élus : Jeanne Diot, Aiden Ernst, Nathan Larue, Syrielle Werner, Melissa Simon, Léana Lafaye, Amélie Mialon, Antoine Rambert, Luis Lesueur, Aiyana Grondin-Wattier, Garance Jeudi, Mélina Philippe, Jade Thinardon, Cloé Dudin, Léonor Chassaing, Hyppolite Favier.

Les petits Champions de la Lecture

Les CM2 de l'école de Chantelle participent au concours de lecture. Lundi 16 janvier 2023, a eu lieu la finale de la classe. Léonor Chassaing a été élue meilleure lectrice de la classe. Elle participera à la finale départementale en mars.



Contes Histoires et Atelier créatif à la Médiathèque

Venez écouter les lectures d'Annie Holjevac suivies d'ateliers créatifs à thème, gratuitement à la Médiathèque de Chantelle.

Ces activités se déroulent une fois par mois, de 10h30 à 11h45

Prochaine date à retenir :

- * Le 22 mars
- * Le 08 avril : Chasse aux œufs (sur inscription)
- * Le 24 mai
- * Le 21 juin



2023 Chantelle Infos

04.70.56.62.21
chantelle.mairie@wanadoo.fr
www.chantelle-bourbonnais.fr

Le mot du Maire

n° 232

Février 2023

N°ISSN 1269-570X

Dir. Publication:
A. Bidaud

Agenda

(sous réserve de modification)

Février

Le 04: Chocolat show, carte blanche au collectif à Contre-Courant, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le 05 : Loto, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet

Le 08: Carnaval des enfants

Le 10 à 20h00: Concert, DasHuckepack, trio presque autrichien jazzy intimiste, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le 25 à 20h30: Concert avec Maxime Perrin et son Quartet, jazz contestataire, Hôtel de la poste et des voyageurs

Mars

Le 03 à 20h00: Concert, Ultra Zook-Zumba Auvergnate suivi de Chromb, Rock sans guitare ou jazz à distorsion, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le 11 : Ouverture Pêche / Truite

Le 18: Printemps des Poètes, Lire Pour Tous

Le 19 à 15h30: Spectacle Cie Le Cri, freak show, Igor et ses phénomènes, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le 19 : Matinée saucisses, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

Le 22: Contes Histoires et Atelier créatif, Médiathèque



Une nouvelle année commence et j'espère que 2023 vous apportera bonheur, réussite et santé. Fidèle à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble.

2023 sera l'année de l'embellissement de notre commune avec la réfection et l'aménagement de rues supplémentaires. Ces travaux s'effectueront grâce aux subventions de la Région et du Département, partenaires incontournables de notre vie locale. Même s'il faut supporter quelques désagréments engendrés par cette opération d'envergure, gardons à l'esprit que nous aurons ensuite une commune plus agréable.

Nous espérons que ces aménagements du bourg seront terminés d'ici la fin de l'année afin que nous puissions être labellisés « Petite Cité de Caractère » et avoir ainsi une retombée touristique à la hauteur des travaux réalisés, notamment avec la rénovation des passerelles et des moulins, accomplie par le Conseil Départemental.

Nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers l'arrivée des beaux jours où nous pourrons profiter de ces structures rénovées.

Dans cette attente, continuez à prendre soin de vous !

TAXI BESSAC

Suite à plusieurs interrogations de clients, nous confirmons que nous n'avons jamais arrêté le transport de malades assis (VSL) et que nous continuons notre activité comme nous l'avons toujours fait.

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Frédéric et Manuëla
TAXI BESSAC

TAXI BESSAC

03140 CHANTELLE

☎ 04.70.56.60.10

CONVENTIONNE CPAM
TRANSPORTS MEDICAUX ASSIS
ET PARTICULIERS

HÔTEL DE LA POSTE ET DES VOYAGEURS

PAR L'ASSOCIATION BABAYAGA - 03 CHANTELLE

En ce début d'année, un nouveau projet voit le jour à Baba Yaga :

une grainothèque !!

Pour expliquer le principe en deux mots, c'est comme une bibliothèque mais les livres sont des graines et chaque participant peut **prendre ou déposer des semences librement** (légumes, fruits, fleurs, plantes aromatiques...).

C'est gratuit et coopératif.

Bientôt un espace dédié sera mis en place dans le café associatif. Cet emplacement se veut lieu de rencontres entre amateurs et/ou passionnés. Il sera également possible d'y trouver des informations sur la thématique du jardin et des animations spécifiques pourront y être organisées.

Le projet étant en train de germer et de sortir de terre, nous lançons dans un premier temps **un appel aux dons de graines.**

Pour toutes questions, adhésions ou propositions de dons de graines, merci de prendre contact sur babayaga.graino@gmail.com, au 06 59 09 87 51 ou via le coupon réponse joint au Chantelle Infos.

Il est aussi possible de venir directement se rencontrer, le **mercredi 22 février à 18h30** lors du premier **Apéro Troc** de la grainothèque. L'occasion d'échanger des semences et de discuter jardin et du projet !



Bonjour je suis Maeva Jacquet j'ai 23 ans et je suis photographe professionnelle depuis 2020.

Maeva Jacquet
PHOTOGRAPHE

Aujourd'hui l'entreprise se développe pour vous faire parvenir de nouveaux services. Fin 2022 Maeva Jacquet Photographe s'installe en fixe dans le merveilleux village de Chantelle au 19 Grande Rue, 03140 Chantelle. Vous pourrez bénéficier d'un studio photo pour vous, vos enfants, votre famille, vos amis ou vos compagnons à poils, plumes, etc... Des thèmes seront proposés selon les fêtes et autres événements dans le village de Chantelle.

Besoin de photos d'identité classiques ou ANTS ? Ce sera disponible dès l'ouverture du studio le 20 janvier 2023.

Vous pourrez trouver le studio sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram sous le nom de **Maeva Jacquet Photographe**.

Je suis joignable au **06.42.50.75.65** ou par mail à contact@maeva-jacquet-photographe.fr

Site internet : www.maeva-jacquet-photographe.fr



Etat Civil



Décès:

- ◆ Gérard ROUGIER, DENEUILLE-LES-CHANTELLE
- ◆ Michel, André, Robert BILLAUD, CHANTELLE
- ◆ Marguerite BOULIGNAT, CHAREIL-CINTRAT

Naissance:

- ◆ Jeanne, Marie-Camille GAYTE
- ◆ Léany ROUSSEAU
- ◆ Nolan DÉRET CHADANIEL



La commune a offert aux écoles de Chantelle, les spectacles de Yako magicien pour leur fin d'année 2022. Les élèves de l'élémentaire ont retransmis leurs cycles musique/chant avec Claire Dorchies, dumiste (de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne) à leurs familles. La journée a été clôturée avec des danses de la bourrée gannatoise. Le Foyer Culturel Laïque quant à lui a proposé un entracte. Les familles et enfants sont repartis conquis par ces moments festifs...

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ CITOYENNE

Un nombre croissant de communes s'engage en faveur de leurs administrés dans les démarches d'amélioration de l'accès aux soins et de la prise en charge.

Dans le cadre de son action sociale en accord avec la société AXA, la commune vous informe qu'un dispositif de complémentaire santé citoyenne est à votre disposition.

Vous bénéficiez d'une **réduction permanente** :

- **25%** pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- **25%** pour les travailleurs non salariés, agricoles ou non agricoles
- **25%** pour les fonctionnaires (agents publics titulaires)
- **15%** pour les autres

Pour information, la commune n'est en aucun cas mandataire de l'assureur et n'a aucun rapport financier avec la structure retenue, ni avec les usagers pouvant contracter avec l'organisme.

N'hésitez pas à demander une étude et un comparatif sans engagement.

RDV à domicile ou en Mairie

Contact: Mr ROUSSET Jérôme / 06 09 16 08 33

Information

L'application Intramuros ainsi que le site internet de la commune ont été mis en place par la Municipalité pour diffuser gratuitement les informations et manifestations de notre vie locale.

Les associations sont invitées à contacter le secrétariat de mairie pour publier leurs manifestations

Activités

Ecole du Cirque 04 70 58 20 68

Ecole de musique 04 70 45 95 90

Ecole du foot 06 70 75 31 80

Mini Golf 04 70 56 62 21

Jardin pédagogique - Place de l'Oscambre

Expositions Salle Maupoil

Du 1er Mai au 30 Septembre 2023

Expositions artistiques par Chantelle les Arts

Exposition

Arthouse : 10 Grande Rue Chantelle — 04 43 03 61 25

Maison du Tourisme : Exposition sur l'histoire et le patrimoine de Chantelle — 04 70 32 63 30

L'Atelier l'Arbre Bleu : 1 Place de la Libération
06 18 85 20 91

Sites

Site internet : www.chantelle-bourbonnais.fr

Application mobile : Intramuros

www.chantellelaculturelle.fr

Facebook: groupe « commune de Chantelle »



◆ A.C.C.A. (chasse)

M. LAURENT Jérémy

◆ ACDL

M. CLAUS Guy - 06 13 11 12 32

◆ ACPG CATM

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

◆ Amicale des Sapeurs Pompiers

◆ M. COMBES Stéphane — 06 83 60 04 33

◆ A.N.A.C.R (Anciens Combattants)

◆ M. ARNAUD Jean-Claude - 04 70 56 32 34

◆ Anne de France, Dame de Chantelle

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

◆ BABA YAGA

Mme THOMAS Aurélie - 06 16 09 65 53

◆ Bouffée d'air

M. ROUSSEAU Sébastien - 06 50 71 72 43

◆ Chantelle Sports Nature

Chantellesportsnature.com

◆ Chantelle Les Arts

Mme GAROCHE Sylvie - 04 70 32 70 24

◆ CSC (Foot)

M. CHEVALIER Jean-Paul- 06 70 75 31 80

◆ Comité des Fêtes

M. HERPOEL Mickael- 06 99 02 74 19

◆ Dentelle en Chantelle

Mme BOURDIER Annie

◆ Entraide et Solidarité

M. BUVAT Georges- 06 87 72 00 95

◆ Foyer Culturel Laïque :

Mme LESUEUR Mélanie - 07 87 12 40 59

◆ Gaule Chantelloise (Pêche)

M. BUVAT Jean - 04 70 56 65 68

◆ Groupe vocal « Chantelle Chante »

Mme FRANÇOIS Madeleine - 04 70 56 90 46

◆ Gymnastique et Danse

Mme ADAM Claudine - 04 70 56 69 74

◆ Les Gorges de la Bouble

M. BOURDAROT Gilles - 04 70 56 64 50

◆ Lire pour Tous

Mme HOLJEVAC Annie 07 87 65 66 52

◆ Lyre Chantelloise

Mme BOULANGER Brigitte - 04 70 56 31 76

◆ Pétanque Chantelloise

M. FLINÉ Alain - 06 74 14 75 13

◆ Souvenir Français

M. BELOT Jacques - 04 70 56 94 76

◆ Vieilles Soupapes

M. JACQUET Dominique - 07 77 37 28 75

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Commune de Chantelle

Mairie de Chantelle
1 Place de la mairie
03140 Chantelle

04.70.56.62.21

chantelle.mairie@wanadoo.fr
chantelle-bourbonnais.fr
Intramuros



Dates 2023

Janvier

Le **11**: Contes et Histoire, Médiathèque

Le **20**: **Vœux du Maire, Salle Chardonnet**

Le **21 à 20h30** : Concert avec Mirkadub, Electro dub acoustique, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **21**: Présentation des acquisitions des livres de la Médiathèque

Le **28**: Trail des Moulins, Chantelle Sport Nature

Le **29 à 15h30**: Boum « Années 80 » animée par Jean-Luc, Hôtel de la poste et des voyageurs

Février

Le **04**: Chocolat show, carte blanche au collectif à Contre-Courant, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **05** : Loto, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet

Le **08**: Carnaval des enfants

Le **10 à 20h00**: Concert, Das Huckepack, trio presque autrichien jazzy intimiste, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **25 à 20h30**: Concert avec Maxime Perrin et son Quartet, jazz contestataire, Hôtel de la poste et des voyageurs

Mars

Le **03 à 20h00**: Concert, Ultra Zook-Zumba Auvergnate suivi de Chromb, Rock sans guitare ou jazz à distorsion, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **11** : Ouverture Pêche / Truite

Le **18**: Printemps des Poètes, Lire Pour Tous

Le **19 à 15h30**: Spectacle Cie Le Cri, freak show, Igor et ses phénomènes, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **19** : Matinée saucisses, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

Le **22**: Contes Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

Le **25 à 20h30**: Concert, Li'NoO « un air d'antant », Hôtel de la poste et des voyageurs



Avril

Le **1er à 20h30**: Concert, Les Troubadours « L'amour chanté avec humour », Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **08**: Chasse aux œufs, Ecole

Le **15 à 20h30**: Fanfare 2lcd, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **22** : Théâtre de la gym, Salle Chardonnet

Le **20 et 21**: Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

Le **30 à 15h30**: Concert, jeune public (dès 3 ans), Pardi'Nawak, Hôtel de la poste et de voyageurs

Mai

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

Le **01** : Randonnée, Amicale Pompiers, Salle Chardonnet

Le **07** : Randonnée muguet, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

Le **08**: Commémoration du 8 Mai 1945

Le **13 à 20h30**: Concert, Du vent dans les Bronches, Chanson à texte qui fait rimer profondeur et légèreté, Hôtel de la poste et de voyageurs

Le **21** : Saintes Reliques

Le **24**: Contes et Histoires, Square

Du **24 au 28**: Fête de la Nature

Le **27 à 11h30**: Apéro en fanfare avec Bouge ton Bouble chez Baba Yaga ! Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **27**: Bouge Ton Bouble

Juin

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

Le **04**: Randonnée VTT, Chantelle Sport Nature

Le **10**: Concert, « Edison et moi! », Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **11** : Bourse, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

Le **11**: Journée Portes Ouvertes, Sapeurs Pompiers

Le **15 et 16** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

Le **17**: Concours Pétanque, Amicale Pompiers, Salle Chardonnet

Le **21**: Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

Le **24** : Fête de la Musique

Le **25** : Concert Eglise, Chantelle Chante

Juillet

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

Tout le mois : Visite de Chantelle, Office de Tourisme

Le **1er**: Kermesse des écoles, Foyer Culturel Laïque

Le **8**: Fête Anne de France

Le **14** : Retraite aux flambeaux, repas et bal, spectacle Elixir Municipalité, Salle Chardonnet

Le **18**: Lecture au jardin, Lire Pour Tous

Le **22**: Concert, Municipalité, Stade

Août

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

Tout le mois : Visite de Chantelle, Office de Tourisme

Le **08**: Lecture au jardin, Lire Pour Tous

Le **19** : Tournoi de Foot, Stade

Le **19**: Marché des producteurs, Amicale Pompiers, Salle Chardonnet

Septembre

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

Le **03 ou 10**: Journée multi-activités, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet

Le **07 et 08** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

Octobre

Le **07** : Fête de la lecture, Lire Pour Tous, Salle Chardonnet

Le **22** : Loto, Amicale Pompiers, Salle Chardonnet

Halloween (date à confirmer)

Novembre

Le **11** : Commémoration du 11 novembre, Municipalité

Le **12** : Bourse aux jouets, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet

Le **16 et 17** : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

Le **18** : Repas des Jeunes d'hier, Municipalité

Décembre

Le **02** : Sainte-Barbe, Pompiers, Salle Chardonnet

Le **02**: Assemblée Générale de l'association Baba Yaga, Hôtel de la poste et des voyageurs

Le **02** : Bourse aux livres, Lire Pour Tous, Salle Maupoil



Cérémonie des vœux du maire, 20 janvier 2023

Monsieur le Conseiller Régional, Emmanuel Ferrand,
Madame la Présidente de la Communauté de Communes,
Véronique Pouzadoux,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de Chantelle,
Mesdemoiselles et Messieurs les conseillers municipaux jeunes,
Mesdames et Messieurs les élus, maires, adjoints,
Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames et Messieurs les gendarmes,
Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers,
Monsieur le chef de corps d'Etroussat/Bellenaves,
Madame la Directrice de la Maison de Retraite,
Mesdames et Messieurs les professionnels de santé,
Mesdames et Messieurs les présidents
d'associations,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,



Déjà trois ans....

Que le temps passe vite, trop vite même !

La pandémie nous a privé de cette cérémonie des vœux depuis 2020 et a également bouleversé nos habitudes, nos relations, nos activités

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons ce soir à cette traditionnelle cérémonie des vœux, en présence du nouveau conseil municipal des enfants, qui viennent de vous présenter leurs vœux, ainsi que le conseil municipal, renouvelé en 2020.

Avec cette cérémonie des vœux, comme nous l'avons annoncé, c'est aussi le plaisir de se retrouver autour d'un verre, d'un morceau de pompe aux grattons, pour se rattraper de ces moments si importants dont le Covid nous a privés.

Permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, tous mes vœux. Vous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre commune, et de saluer ainsi une nouvelle année, 2023, avec ce qu'elle véhicule d'expérience, de souhaits et de projets individuels ou collectifs.

Je salue également les nouveaux habitants, venus rejoindre notre grande famille chantelloise. Et ils sont nombreux ! En effet, suite au COVID, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs familles qui ont choisi la qualité de vie qu'offre notre commune. Beaucoup de maisons ont été vendues, d'autres louées. Ce qui explique qu'il est parfois difficile de trouver un logement à Chantelle. Nous avons eu également des naissances : 5 en 2020, 12 en 2021, 8 en 2022 et déjà deux naissances en 2023, Léany Rousseaux, qui a eu les honneurs du journal La Montagne en tant que première naissance de l'année à Vichy ainsi que Nolan Déret-Chadaniel (*la parité est respectée, c'est bien*). Avec toutes ces naissances, l'ouverture de la micro crèche est attendue avec impatience.

Bienvenue à eux tous, grands et petits dans notre belle et accueillante famille chantelloise.

Nous aurions dû être recensés en 2023 mais à cause du Covid, comme beaucoup d'autres choses, le recensement à Chantelle a dû être reporté à 2024. L'INSEE estime notre population au 1^{er} janvier 2023 à 1131 habitants, mais ces chiffres sont des extrapolations du recensement de 2018, je pense que nous sommes plus. J'espère en avoir la confirmation lors du recensement total de l'année prochaine.

J'ai une pensée particulière pour les familles en difficulté, endeuillées, les personnes malades, nos résidents de la maison de retraite, les personnes isolées, ainsi que pour ceux qui nous ont quittés depuis 3 ans.

En ce qui me concerne, j'ai perdu des amis : Bernard et Paulette Pouyet. Bernard a été emporté par le Covid et il était pour moi un maître précieux pour me donner de bons conseils. C'était un vrai sage. Président de l'association des CATM, il manque également à beaucoup.

Ce mois de janvier est pour moi l'occasion de vous souhaiter une excellente nouvelle année. 2023 sera une année où nous devrons relever ensemble de nombreux défis. Les difficultés que nous rencontrons, que ce soit dans nos foyers comme dans nos collectivités, nous apprennent à vivre autrement, à penser différemment et à appréhender les projets avec beaucoup plus de prudence.

Néanmoins, ces vœux que nous échangeons traduisent d'abord notre souhait partagé de progrès et de réponses optimistes pour l'avenir de notre commune. Ils ne doivent pas être l'occasion de se lamenter ou de se plaindre, c'est un moment convivial, une trêve même, l'occasion de se parler, d'échanger, de se tourner vers les projets et les réalisations.

Aujourd'hui notre responsabilité d'élu est de regarder notre avenir et celui de notre commune en face. Nous devons, avec vous, imaginer des réponses qui nous préparent aux défis qui nous attendent.

Nous devons rassurer nos concitoyens plutôt que de noircir le tableau ou d'entretenir une certaine sinistrose.

Nous devons savoir écouter, être accessibles, disponibles pour comprendre et être des interlocuteurs privilégiés de la population. Tout cela constitue des qualités indispensables pour des élus qui veulent être au service de leurs concitoyens.

Je veux remercier ici les membres de mon conseil municipal qui par leur implication sous quelque forme que ce soit, participent à ce travail collectif, ainsi que leurs conjoints pour leur indulgence et leur compréhension pour les moments qu'ils doivent sacrifier tout au long de l'année. J'y associe bien volontiers ma femme Christine.

Merci à l'ensemble du personnel communal, tant les services techniques que le personnel des écoles pour le travail accompli avec sérieux et bien sûr nos secrétaires Véronique et Morgane. J'y ajouterai nos bénévoles à la médiathèque et bien évidemment Annie Holjevac, que je remercie sincèrement pour ce qu'elle fait pour nos enfants avec ses animations dans les écoles et à la médiathèque.

Un grand merci à nos sapeurs-pompiers volontaires, toujours sur la brèche tous les jours de l'année avec en plus cette année les intempéries de grêle qui ont frappé notre département et des pompiers de Chantelle sont allés en renfort sur Vichy, Gannat, Etroussat, etc...

Sans oublier notre association Entraide et Solidarité pour leur engagement auprès des personnes dans le besoin. Je redis un grand merci aux bénévoles et à son président, Georges Buvat.

Bienvenue à notre café associatif, Baba Yaga, à tous ses bénévoles qui animent nos moments libres. Véritable lien social indispensable pour nos territoires. C'est un projet soutenu par la Municipalité. Je sais que Baba Yaga recherche des volontaires, n'hésitez pas à vous faire connaître et à vous investir à l'ancien Hôtel de la Poste.

Avant de terminer ce tour d'horizon, je tiens à remercier les associations chantelloises pour leur dynamisme tout au long de l'année, leur engagement pour leurs manifestations de qualité.

Un grand merci au Club Sportif Chantellois, le CSC, pour avoir su rebondir, redynamiser l'école de foot et aux joueurs qui sont en tête du championnat, sans oublier notre équipe féminine. Merci au président Jean-Paul Chevalier et toute son équipe car malgré son implication et son dynamisme, Jean-Paul ne pourrait pas faire briller à lui tout seul le club. *(C'est un sport d'équipe, ne l'oublions pas !)*

Merci également aux personnels de notre EHPAD pour le travail, l'attention et le confort apporté à nos résidents. J'y associe bien évidemment le personnel administratif. Je salue à cette occasion l'arrivée de la nouvelle directrice, Madame Stéphanie Guépin.

Je renouvelle mes remerciements à nos enseignantes pour leur dévouement, leur patience et leur implication. Les élèves ont beaucoup de chance d'avoir des professeurs pédagogues qui leur apportent non seulement l'enseignement, mais également l'éducation nécessaire à la vie de tous les jours.

Merci à nos sœurs de l'Abbaye, cette belle entreprise artisanale et de plus notre point fort touristique connu et reconnu, de qualité. En témoigne, la couverture médiatique nationale de leur activité. Peut-être avez-vous vu sur TF1 le reportage du 8 janvier ? Dans le cas contraire, vous pouvez toujours le regarder en replay (c'est l'expert en nouvelles technologies qui parle !).

Sans oublier nos entreprises, artisans, commerçants, professions libérales qui entretiennent le maillage de notre activité en participant au maintien de la vie de notre commune et de sa population, malgré toutes les difficultés liées à l'augmentation du coût de la vie et de l'énergie pour certaines professions.

Je souhaite la bienvenue à Maëva Jacquet, qui a ouvert aujourd'hui un studio de photographie en bas de la rue de l'Horloge (à la place de l'entreprise de nettoyage), tout comme à M et Mme Jaillet qui vont ouvrir une librairie spécialisée en livres anciens Place de l'Oscambre à la galerie ainsi qu'à Cyrille Pasquet qui a repris l'entreprise Mension depuis le début de l'année ainsi qu'à Madame Audrey Kreuer Mollicone, qui a repris le salon d'esthétique Bell A Chantelle.

En cette période anxiogène, nous avons accueillis avec plaisir plusieurs spécialistes du bien-être : Eva Daemen, Sarah Pouyet, Sinan Imre, Camille Bourgeois et Laëtitia Crochet. Chacun dans son domaine vous aidera à vous sentir mieux... à Chantelle !

Pour cause de cérémonies de vœux suspendues, je n'ai pas eu l'occasion de saluer l'arrivée d'Emilien Rousseaux, tous services dans le bâtiment, ainsi qu'Antoine Jeorgeaguet qui a pris la relève de Philippe avec son entreprise La Métallerie.

2022 qui vient de s'écouler a marqué le mi-mandat. Donc voici le moment de faire le bilan des réalisations et des projets pour 2023.

Travaux réalisés :

- Achat de bâtiments pour en faire des logements locatifs Rue des Vignerons.
- Aménagement de trottoirs avec plantation de végétaux pour la sécurisation des piétons, avec réglementation de la vitesse à 30 km/h rue de la Mont Suzette
- Changement de canalisations d'eau par le SIVOM, rue du Chirot, Mirambelle, Picauzelles
- Enfouissement des lignes dans ces mêmes rue plus rue des Marmignolles, de la Croix de Fer et Rue Derrière les Murs
- Changement des ampoules classiques par des LED pour une grande partie de l'éclairage public, et remplacement des lanternes dans le centre bourg
- Réfection du terrain de foot.
- Travaux sur les bâtiments communaux, écoles, mairie. Changement des fenêtres, portes dans les écoles. Isolation des combles de tous les bâtiments communaux.
- Travaux de voirie chemin des Ouches, Charboulat, curage de fossés et de collecteurs
- Réalisation, installation et inauguration de la statue Anne de France
- Réalisation d'un nouveau site internet : Chantelle-bourbonnais.fr où vous pourrez retrouver toutes les actualités de la commune, tout comme sur l'application mobile Intramuros.

J'en profite pour rappeler que par mesure d'économie et d'écologie, le Chantelle Infos ne sera distribué en version papier qu'aux personnes qui se seront inscrites en mairie. Il n'est pas trop tard pour le faire ! Vous pourrez retrouver votre bulletin municipal sur le site internet et sur Intramuros.

Les projets 2023 :

- Fin des travaux d'aménagement du bourg à la suite de l'enfouissement des réseaux Rue des Picauzelles, rue du Chirot et son impasse, rue des Mirambelles, rue de la Croix de Fer, Rue Derrière les Murs, Rue des Marmignolles, place de la Libération, rue de l'Horloge pour un montant de 820 000 € HT. Vous pourrez consulter les plans affichés au fond de la salle.
- Changement de la chaudière fioul par des chauffe-eaux électriques pour les douches au stade, installation d'un système d'arrosage automatique et entretien des chemins et fossés
- Et enfin, la création d'un cheminement piétons route de Bellenaves, de Gizat à la maison de Santé.

Tous ces projets seront financés sans emprunt mais grâce à des subventions dont je remercie les partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, la Comcom. Sans la région et le département, ces travaux seraient impossibles à réaliser.

Mais ces travaux ne se sont pas faits et ne se font pas sans soucis et désagréments pour les riverains que je remercie pour leur patience et leur gentillesse avec les entreprises : un grand merci à vous.

Voilà donc brossés les réalisations et projets, tout en sachant que nous devons optimiser les finances et surtout maîtriser les dépenses de fonctionnement et trouver des recettes supplémentaires pour limiter les augmentations d'impôts.

Je ne m'étendrai pas sur le contexte de la crise actuelle, sur l'augmentation des coûts de l'énergie : le prix de l'électricité a été multiplié par trois et le celui du fioul par deux. Il a fallu trouver des solutions pour limiter les consommations dans les bâtiments communaux mais il faut bien un minimum de chaleur dans nos deux écoles et la mairie.

En ce qui concerne la salle Chardonnet, qu'il a fallu fermer, je tiens à remercier très sincèrement les associations utilisatrices de cette salle (la Gym, la danse, le cirque, la chorale et le yoga) qui ont accepté de délocaliser leurs activités à la mairie pendant l'hiver et de repousser les manifestations au printemps.

Merci au Président du Conseil Départemental de l'Allier, Claude Riboulet et à Véronique Pouzadoux, présidente de la Communauté de Communes pour leur soutien financier à la mise en valeur de nos Gorges de la Bouble, classées Espaces Naturels Sensibles, la restauration totale des deux passerelles d'un montant de 700 000 €. La réfection des chemins de randonnée, les rambardes et les escaliers sera effectuée prochainement.

Vous pourrez très prochainement apprécier par vous-mêmes l'ampleur de ces travaux en vous baladant dans nos gorges qui sont si belles à toutes saisons. Vous y aurez également l'occasion d'apprécier les travaux de rénovation du Grand Moulin et du Moulin des Pierres.

Pour conclure, au nom du Conseil Municipal et du CME, je vous adresse à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2023. Qu'elle soit pleine de joie, de réussite et de chaleur pour vous et vos proches ainsi que pour notre commune.

Avant d'aller boire le verre de l'amitié, je laisse la parole à Véronique Pouzadoux, présidente de notre Comcom et Emmanuel Ferrand, conseiller régional.



COMMUNE DE CHANTELLE
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 20 janvier 2023.

Étaient présents : Mesdames Isabelle PERIN, Céline BOUTONNET, Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Céline MOYNAULT, Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS et Messieurs Stéphane BONNET, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER, Julien GAYTE et Thierry ROLAND.

Absents excusés avec pouvoirs : Mesdames Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Messieurs Pascal PALAIN et Kevin DUPUIS qui donnent pouvoir respectivement à Monsieur Stéphane BONNET, Madame Céline MOYNAULT, Messieurs André BIDAUD et Jean-Paul CHEVALIER.

SECRETARIAT DE SÉANCE

Conformément à l'article LI 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Céline BOUTONNET a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

André BIDAUD propose la date du 10 février 2023.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2022

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 25 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

En préambule de la réunion de Conseil Municipal, André BIDAUD donne des nouvelles rassurantes de l'état de santé de Pascal PALAIN, hospitalisé à deux reprises. Ce dernier espère pouvoir reprendre ses activités d'élu très prochainement.

CHOIX D'UN NOM POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

André BIDAUD rappelle que suite à l'exposition relative aux « Femmes bourbonnaises remarquables », présentée par le collectif Hubertine Auclert et qui s'est déroulée en mairie à l'automne dernier, le Conseil Municipal a proposé que soit donné le nom d'une de ces femmes à l'école élémentaire, dépourvue de nom jusqu'à présent.

Les élèves ont retenu le nom de Jeanne SCHNEIDER, aveugle de naissance ayant fondé à Moulins, grâce à l'aide de ses parents, une école pour enfants non-voyants. André BIDAUD propose au Conseil Municipal de suivre le choix des enfants et de donner à l'école élémentaire le nom de « Jeanne SCHNEIDER ».

Il suggère que les noms des autres candidates Marie-Jeanne BOUTEILLE (institutrice résistante), Bertille TORTEL (résistante, 1^{ère} femme maire de l'Allier) et Simone LÉVEILLÉ (résistante) soient donnés aux lotissements communaux Plein Sud, des Picaudelles et Croix Saint Urbain.

D'autre part, sur proposition de Pascal PALAIN, il est suggéré que le chemin desservant la Salle Chardonnet et la Maison de Santé soit dénommé « Allée du Tacot », en souvenir de l'ancienne ligne et gare de chemin de fer. A l'origine, la Maison de Santé a été construite sur une parcelle desservie par la route de Bellenaves ; l'accès sur cette voie ayant été condamné, il convient de remédier à cette situation et de réadresser les bâtiments sur l'axe interne débouchant sur l'Avenue du Stade et ceci afin de remédier aux problèmes de localisation de la Maison de Santé et Salle Chardonnet par les services de secours.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité valide ces propositions. André BIDAUD précise que sera donné prochainement un nom à l'école maternelle.

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023

André BIDAUD expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'un budget financièrement contraint, les travaux envisagés dans la commune ne peuvent se réaliser sans le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental de l'Allier et de la Communauté de Communes.

Il propose par conséquent de solliciter ces partenaires financiers pour obtenir un maximum de subventions afin de pouvoir réaliser les travaux d'arrosage du stade, susceptibles d'être financés à hauteur de 80 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter toutes les subventions relatives à ces travaux.

SUBVENTION CSC

André BIDAUD rappelle au Conseil Municipal qu'en raison des travaux de réfection du terrain en herbe, celui-ci n'est plus utilisable par le club de foot (CSC). Les joueurs doivent aller s'entraîner soit à Bellenaves, soit à Charroux. Ces deux communes d'accueil facturent par conséquent l'utilisation de leurs installations. Au titre de 2022, la commune de Bellenaves a facturé la somme de 130 € au CSC.

André BIDAUD propose que le CSC règle directement cette somme à la commune de Bellenaves et que soit versée la somme de 130 € sous forme de subvention au CSC afin de compenser les dépenses engagées.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, Jean-Paul CHEVALIER ne prenant pas part au vote, approuve cette décision.

VALIDATION DE SERVICES SIAD

André BIDAUD fait part au Conseil municipal d'une demande de la CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires) de validation de 8 trimestres de cotisation pour Madame Michèle MARMET ayant travaillé au SIAD de Chantelle entre le 1^{er} avril 1998 et le 30 décembre 2000.

André BIDAUD rappelle que le SIAD ayant été dissous, il appartient désormais à la commune de Chantelle d'être porte-fort pour les communes qui adhéraient au SIAD. Ce qui signifie que la commune de Chantelle répartira la somme de 2 956,10 € entre les diverses communes au prorata de leur population. André BIDAUD précise que la part de Chantelle s'élève à 574.04 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à facturer la validation de services de Madame Michèle MARMET aux communes ayant adhéré au SIAD et à reverser les sommes collectées à la CNRACL.

RAPPORT SOCIAL 2021

André BIDAUD rappelle que le Rapport Social Unique (RSU), nouveau document réglementaire prévu à l'article 5 de la loi N° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique se substitue au bilan social.

Ce rapport doit être produit chaque année et être transmis à la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales). Le RSU a été élaboré pour la première fois en 2021.

Véronique MARCHANT, secrétaire de mairie, présente au Conseil Municipal la synthèse du Rapport Social Unique 2021 (effectifs, masse salariale, types de contrats, pyramide des âges, taux d'absentéisme...)

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du RSU 2021.

MOTION ZÉRO ARTIFICIALISATION

Les élus de la Commune de Chantelle sont conscients de la nécessité de préserver de façon optimale les espaces naturels, agricoles ou forestiers, et de réduire au maximum leur artificialisation à des fins économiques, commerciales ou d'habitation.

Cependant, ils considèrent qu'on ne peut pas appliquer rigoureusement aux territoires ruraux les mêmes règles qu'aux territoires urbains et aux métropoles.

Sans vouloir les opposer, durant des décennies, ces derniers ont beaucoup plus artificialisé les sols que les premiers. Concrètement, l'Allier a connu une artificialisation des sols entre 2009 et 2017 de 0.37%, inférieure à la moyenne nationale de 0.5%, tandis que certains territoires ont dépassé les 1% sur la même période (Rhône, Ile de France, Haute-Garonne).

L'objectif d'une zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 ne doit pas condamner le développement des territoires ruraux et de leurs communes en particulier. L'application de la règle issue de la Loi « Climat et Résilience », selon laquelle la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers doit être divisée par deux d'ici 2030 ne doit pas s'appliquer de manière brutale et uniforme, sauf à pénaliser davantage la ruralité qui a justement consommé moins de foncier jusqu'à présent.

En tout état de cause, la ruralité ne saurait être la réserve de compensation des besoins de développement de l'urbain, et la campagne ne saurait être la variable d'ajustement de la Ville : les zones rurales comme celles du Département de l'Allier ont également toute légitimité pour avoir des projets visant à assurer leur développement.

Aussi les élus de la Commune de Chantelle, sans remettre en cause les grands objectifs du ZAN (-50 % en 2030, zéro artificialisation nette en 2050) ni son application à l'ensemble du territoire et des politiques publiques, demandent de

la souplesse et du pragmatisme : une application différenciée de la loi est nécessaire afin de ne pas aggraver encore la fracture territoriale et la métropolisation du pays.

Ils soutiennent les propositions faites par l'Association des Maires de France pour la mise en œuvre du ZAN, qui convergent avec celles du Projet de Loi transpartisan élaboré par le Sénat à l'issue de la mission conjointe de contrôle « Zéro artificialisation nette », et notamment :

De laisser le temps nécessaire au dialogue territorial, en « détendant » un calendrier aujourd'hui beaucoup trop contraint et en prolongeant d'un an le délai laissé pour la modification du SRADDET et des documents d'urbanisme locaux (SCoT, PLU, Cartes Communales).

D'assurer à chaque Commune un droit au développement, en lui attribuant une enveloppe minimale d'un hectare à l'issue de la territorialisation des objectifs du ZAN : ce « filet de sécurité » est indispensable aux communes rurales et aux petites communes qui auraient consommé moins de 2 hectares au cours de la dernière décennie.

D'imposer, dans les critères de territorialisation à l'échelle régionale, la prise en compte des efforts de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers déjà réalisés par les collectivités au cours des vingt dernières années.

- D'autoriser, dans un objectif d'aménagement équilibré des territoires, les dérogations en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) qui nécessitent un soutien accru à leur développement.

De permettre aux Maires, dans la période transitoire qui nous sépare de la modification des documents d'urbanisme locaux, de s'opposer aux projets abusifs qui consommeraient une grande partie de leur enveloppe ZAN et obéneraient ainsi le développement futur de leur Commune : un « sursis à statuer ZAN » et un « droit de préemption ZAN » doivent être instaurés dans cet objectif.

De distinguer les grands projets d'intérêt national, dont la réalisation ne doit pas venir amputer les enveloppes ZAN locales, et de faciliter la mutualisation régionale et intercommunale afin que des projets territoriaux puissent voir le jour sans pénaliser la seule commune d'implantation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette motion.

QUESTIONS DIVERSES

• Travaux 2023

André BIDAUD détaille au Conseil municipal les principaux travaux envisagés en 2023 et qui seront votés (ou non) lors du prochain budget. Il rappelle que ces travaux, détaillés lors de la présentation des vœux, ne pourront se réaliser que si le maximum de subventions sont obtenues.

• Fête de la nature

Isabelle PERIN présente au Conseil Municipal le projet « Fête de la Nature 2023 ».

Cette action, portée par la Communauté de Communes St Pourçain-Sioule-Limagne, aura lieu du 24 au 26 mai 2023 et a pour objectif de sensibiliser le public à la nature et à la protection de l'environnement ainsi que de valoriser notre espace naturel.

La Municipalité doit présenter son programme avant le 10 février 2023.

Isabelle PERIN propose d'associer à cet évènement le jardin partagé et Baba Yaga, l'association du Moulin Baron, Pascal Pinel, Blandine Brunet-Gougat, ainsi que la Gaule Chantelloise et l'association de Chasse locale. Il est également suggéré d'inviter les élèves des écoles en fonction de leurs possibilités.

• Remerciements

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal des nombreux courriers de remerciements :

- **Baba Yaga** : remerciements pour la subvention et l'aide communale apportée (logistique et administrative)
- **Foyer Culturel Laïque** : pour le soutien tout au long de l'année
- **Entraide et Solidarité** : pour la mise à disposition des locaux
- **Loisirs Créatifs** : pour la mise à disposition de la salle du conseil municipal
- **M et Mme Martinez** : Route de Montmarault : remerciements à l'occasion de leur déménagement
- **Cadeaux de naissance** : Amélie et Jérémie PÉRONNET à l'occasion de la naissance d'**Aaron**
Mélanie et Jérémie LESUEUR à l'occasion de la naissance de **Lana**
Julien et Anaïs GAYTE à l'occasion de la naissance de **Jeanne**

- **Bons d'achat de 20 € pour les personnes de plus de 70 ans n'ayant pu assister au repas du CCAS**
 - M et Mme Jean REGERAT
 - M et Mme Samy GANEM
 - Mme Viviane LECHANTRE
 - Mme Nicole BUVAT
 - M et Mme Philippe RICARD
 - M Gilbert DESGRANGES
 - Mme Claudine ADAM
 - M et Mme Albert BEAUDONNET
 - M et Mme Jean-Pierre BURLAUD
 - Mme Michèle LABORDE
 - Met Mme Jean-Paul SAINT ROCH

- **Repas des Jeunes d'Hier** : M et Mme Bernard POËNAT
M et Mme Paul BUVAT

- **Les sœurs de l'Abbaye** pour les chocolats

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.

La séance est levée à 22 heures 10. -----



COMPTE RENDU DU CME DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

Le lundi 12 décembre 2022 à 16 heures 30, le nouveau Conseil Municipal Enfants de la commune de Chantelle, élu en novembre 2022, s'est rassemblé pour la première fois dans la salle de la mairie en session ordinaire sur la convocation, adressée par Mr le maire, André Bidaud, le 5 décembre 2022.

Etaient présents: Léonor CHASSAING, Joanne DIOT, Cloé DUDIN, Aiden ERNEST, Hippolyte FAVIER, Aiyana GRONDIN-WATTIER, Garance JEUDI, Léana LAFAYE, Nathan LARUE, Mélina PHILIPPE, Antoine RAMBERT, Mélissa SIMON, Jade THINARDON, Syrielle WERNER, André BIDAUD, Marie-Chantale LAMBRECHT et Sandrine ROUMEGOUS.
Excusés : Luis LESUEUR, Amélie MIALON.

Secrétariat de séance: Sandrine ROUMEGOUS s'est désignée pour remplir cette fonction.

Présentation des élus et des organisateurs du CME:

Nous nous sommes tous présentés. Les enfants se connaissent tous: la présentation a donc été rapide. Quant aux organisateurs, sont toujours présents, André, Marie-Chantale et Sandrine, qui ont chaudement félicité tous les enfants. Sandrine avait envoyé un mail aux parents pour les prévenir de cette première réunion et les informer de l'organisation de ces séances.

Pendant un quart-d'heure Véronique, la secrétaire de mairie de Chantelle, a pris les mesures de chaque enfant pour l'élaboration des écharpes de conseiller, qui seront remises à la prochaine réunion.

Rappels concernant le conseil municipal enfant : Sandrine rappelle que ce CME est une volonté de la commune de Chantelle pour donner la parole aux enfants. Ces jeunes conseillers s'engagent individuellement mais aussi et surtout collectivement pour porter des projets et agir pour le bien de tous les Chantellois. Ils sont des citoyens responsables, des représentants. Ils vont apprendre comment fonctionne une commune (cela a été rappelé également) et avoir un échange avec le conseil municipal adulte. Un budget de 1000 euros par an est alloué au CME.

Discussion des projets à partir des affiches électorales et classement dans chaque commission:

Sandrine avait récupéré les affiches de chaque enfant présenté aux élections. Chaque enfant nous a fait la lecture de sa propre affiche « profession de foi » et Sandrine a noté en classant, avec l'aide des enfants, dans chaque commission, les idées de chacun. Marie-Chantale a lu les affiches des deux absents, soit Luis et Amélie. Ceci est un inventaire, nous ferons les choix définitifs ultérieurement.

Pour la commission Info-Communication-Vie scolaire:

- Redessiner la marelle sous le préau des deux écoles car elle s'efface
- Remplacer les ballons usagers
- Repeindre les poteaux du préau
- Changer les tables de la classe de CE1-CE2
- Regonfler les ballons de basket qui sont trop « mous » donc peu utilisables car ne rebondissant pas
- Remettre les paniers de basket
- Mettre un filet de badminton
- Changer les buts de foot ou les remettre en état
- Avoir des échanges avec d'autres CME
- Changer le filet empêchant les ballons d' « atterrir » chez le voisin car les petites et moyennes balles passent à travers les mailles
- Mettre un baby-foot dans la salle de garderie

- Améliorer les repas de la cantine
- Mettre un banc vers les arbres de la cour ou déplacer celui du préau
- Afficher le menu de la cantine à la garderie et sur la porte de la cantine
- Repeindre la « plaque verte », dalle béton qui se trouve sous les bancs et table de la cour
- Changer les raquettes de ping-pong
- Arrêter les zones « COVID » en récréation au moins le vendredi
- Se déguiser avant les grandes vacances
- Repeindre les bancs et table de la cour de récréation
- Faire une boum de fin d'année
- Faire une journée « mal habillé » et une journée « bien habillé » à l'école
- Faire une exposition de nos dessins sur le portail de l'école
- Mettre des fleurs devant l'école
- Mettre un jeu « cage à écureuil » dans la cour
- Mettre des jeux de fléchette à scratch sous le préau
- Mettre des jeux de société à la garderie
- Avoir une boîte à idée au sein de l'école
- Avoir du sel et du poivre sur chaque table à la cantine et du ketchup et mayonnaise
- Faire des ateliers lecture pendant la récréation : les grands liraient aux plus jeunes
- Avoir des lasagnes et des hamburgers une fois par mois à la cantine
- Avoir des jeux quand on est malade et obligé de rester sur les marches car on s'ennuie
- Décoincer les balles de tennis du filet mitoyen avec les voisins
- Nettoyer la fresque
- Avoir une plante dans chaque classe
- Réparer les chasses d'eau des toilettes
- Avoir des tables de pique-nique dans le jardin derrière l'école
- Peindre le portail en plusieurs couleurs

Pour la commission Environnement-Solidarité-Sécurité:

- Faire un espace public supplémentaire dans la commune
- Indiquer par des panneaux les parcs de jeux dans la commune
- Mettre des bancs supplémentaires
- Organiser une rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD
- Mettre plus de poubelles dans les rues
- Protéger le jeune arbre dans la cour de l'école
- Mettre plus de fleurs dans le jardin partagé
- Mettre des pistes cyclables
- Mettre plus de bancs au city-stade
- Faire un marché vers la poste
- Organiser 2 journées « Nettoyons notre village » dans l'année
- Collecter des habits et/ou jouets pour les plus défavorisés
- Faire une journée Handisport ou sur le handicap comme l'année dernière
- Mettre des nichoirs dans le village
- Créer des spectacles avec des personnes en handicap
- Faire des sorties dans la Bouble ou au Lacassou
- Faire des chants de Noël porte à porte
- Faire la promotion pour la protection animale
- Mettre un arbre à vœux place de la mairie
- Mettre plus de décorations de Noël
- Mettre plus de cendriers
- Empêcher les voitures de passer devant l'école

Pour la commission Sports-Culture-Loisirs:

- Créer un skate park à Chantelle.
- Créer un parcours santé plutôt pour les enfants
- Faire des tournois de Molky ou des sports en équipe
- Faire une journée « Arts plastiques »
- Organiser un carnaval
- Organiser une journée « Course à pied »
- Créer une aire de jeux pour les plus grands
- Faire venir une fête foraine
- Faire une sortie « Zoo »
- Faire un marché nocturne avec de la musique au stade
- Organiser un concours de dessin
- Avoir une salle de cinéma
- Créer un marché de Noël
- Organiser une tombola dont les bénéfices nous servirait pour un voyage
- Faire une sortie à DisneyLand
- Faire des ateliers cuisine/pâtisserie

Mise en place des commissions:

Auparavant, chaque enfant choisissait une commission mais nous avons réalisé que tous voulaient aller dans une ou deux commissions au détriment d'une ou des autre(s). Chacun participera donc en fonction des projets retenus à toutes les commissions : les enfants sont d'accord.

Vœux du Maire:

Cette année, le maire pourra prononcer ses vœux ; prévu le 20 janvier 2023 tous les élus enfants seront invités ; ils feront un petit discours pour ceux qui désirent en lire une partie. Nous prévoyons la prochaine réunion CME le lundi 16 janvier à 16h30 pour préparer notre discours ; cette réunion se terminera à 18h.

André, au nom de l'association des maires offre à tous les enfants un petit livret qui explique les cérémonies auxquelles les enfants devront assister en tant qu'élus.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18h30.